

Le thé et le café sont des produits que nous sommes obligés d'importer, puisque notre climat ne se prête pas à ce genre de production, alors il est d'une sage économie politique de les admettre en franchise; mais il ne faudrait pas que le même principe fut adopté pour tous les produits importés. Ceux que nous produisons ou que nous pourrions produire doivent être protégés contre la concurrence étrangère et cette protection ne peut être efficace qu'à la condition de frapper d'un droit suffisant tous les produits importés analogues aux nôtres. C'est en vertu de ce principe de sage économie que nous avons toujours déploré l'abolition des droits sur l'importation des grains.

Le 10 mai courant, les Communes fédérales continuèrent à étudier la brûlante question du Traité de Washington. Le fait le plus intéressant de cette séance a été le discours de Sir A. T. Galt. Dans son discours, celui-ci affirmé que l'Angleterre a mis réellement le gouvernement canadien dans l'alternative d'accepter le traité ou d'assumer la responsabilité d'une existence indépendante de la mère-patrie. Le Gouvernement a préféré l'acceptation du Traité à l'indépendance qu'on offrait à la Puissance parce qu'il n'existait pas en faveur de cette dernière de parti assez fort.

Sir John A. McDonald déclara que tel n'était pas le cas, et que le gouvernement de Sa Majesté n'avait employé aucune menace, les moyens de persuasion ayant été suffisants. Malgré ces dénégations, on persiste à croire que le gouvernement anglais a forcé la main au ministère canadien. Cette opinion a été, en quelque sorte, approuvée par un récent article du *Times* d'Ottawa, organe du gouvernement fédéral, lequel admet que les remarques de Sir A. T. Galt sont *juvées à un certain point fondées*.

M. Galt termina son discours en disant que si l'Angleterre a fait ce traité, ce n'est pas dans notre intérêt, mais dans le sien propre. Cependant le Canada doit l'accepter, parce qu'il n'est pas préparé pour l'indépendance. L'orateur conclut en promettant son appui au ministère dans cette importante affaire.

Ce discours produisit un effet immense. Les deux côtés de la Chambre ne s'attendaient certainement pas à cette conclusion.

Le 13, les débats sur le traité de Washington furent repris, après que Sir John A. McDonald eût annoncé que le différend survenu entre l'Angleterre et les États-Unis allaient bientôt recevoir une solution équitable. M. Bodwell prit alors la parole, attaqua personnellement l'hon. Secrétaire d'Etat et M. McDougall, puis proposa l'amendement suivant: Vu les différences de vue qui existent entre l'Angleterre et les États-Unis relativement aux moyens à adopter pour donner effet au Traité de Washington, il n'est pas expédient de continuer à discuter le bill dans cette chambre.

Il s'ensuivit alors un long débat peu intéressant au point de vue de l'utilité publique.

Le 14, la discussion fut reprise avec un entrain, une animation qui prouve combien nos députés attachent d'importance à cette question; mais contre l'attente générale, il ne fut pris aucun vote et les débats furent ajournés au lendemain.

Le 15, les Chambres eurent le plaisir d'entendre les savantes dissertations de MM. Cartier, Holton, Campbell, Dorion et Chauveau. Sir George s'attacha surtout à démontrer que la législation de la navigation du Saint-Laurent, en ce qui concerne les étrangers, appartient au gouvernement impérial et non à celui de la Puissance.

L'hon. M. Dorion dit qu'il votera en faveur de la motion de censure dirigée contre un gouvernement qui déshonore le

pays.

L'hon. M. Chauveau répondit à M. Dorion et déclara que ce que le gouvernement canadien avait de mieux à faire était d'accepter le traité tel que l'avait consenti le gouvernement britannique.

Les débats se continuèrent ainsi jusqu'à une heure avancée de la nuit, dans l'espérance que le vote aurait lieu; ce pendant vers trois heures du matin la Chambre dut ajourner sans que la votation fut prise.

Le 16, reprise des débats sur le Traité de Washington par un discours de M. Anglin. Il protesta contre le Traité, accusa le gouvernement d'avoir manqué de franchise envers la Chambre et dit que les provinces maritimes sont unanimement contre le traité, car il met les pêcheurs canadiens dans une infériorité trop grande vis-à-vis des pêcheurs américains. Si ces provinces n'ont pas protesté, dit-il, c'est parce qu'elles sont lassées de protestations, mais il n'en est pas moins vrai qu'elles refusent unanimement un traité qui les sacrifie au profit de l'Angleterre.

M. Tilley admet que le gouvernement a modifié sa position primitive vis-à-vis de l'Angleterre, reconnaît que dans le principe, il était hostile au traité, mais que depuis, le Canada a reçu, pour ce qu'il perd, des compensations suffisantes qui rendent aujourd'hui le traité très-acceptable.

M. Mackenzie dit que ces compensations sont si précaires que s'il n'existait pas une correspondance secrète entre la métropole et le ministère fédéral, ce dernier n'aurait pas ainsi changé sa manière de voir.

Enfin les deux partis, étant à bout d'arguments, se décidèrent à clore le débat. Les votes furent alors pris. L'amendement Bodwell fut d'abord perdu, puis vint le tour de l'amendement Blake qui subit le même sort. Les Chambres n'eurent ensuite qu'à prendre une décision relativement à la motion pour la seconde lecture du bill, laquelle fut adoptée par 121 voix contre 55. Ainsi fut terminée cette importante discussion du Traité de Washington dont les effets bons ou mauvais auront une influence immense sur notre prospérité nationale.

Les moyens de diminuer l'émigration en Canada

La question que nous entamons aujourd'hui n'est pas neuve. Tous les journaux de la Province s'en sont occupés et lui ont consacré de nombreux articles; presque tous les écrivains du pays poussés par le louable désir de mettre la main à la prospérité nationale, excités par le plus pur patriotisme, se sont crus obligés de donner aux hommes qui président à nos destinées les avis que leurs études leur avaient montrés comme les plus efficaces pour arrêter le fléau de l'émigration. Nous aussi, nous avons vu le mal, et nous nous sommes empressés de faire connaître des remèdes capables de l'arrêter. En outre nous avons accueilli avec reconnaissance les écrits de plusieurs correspondants. Pendant plusieurs semaines, nos lecteurs ont suivi avec intérêt les articles signés J. B. M. dont nous recommandons encore la lecture.

Naturellement, chacun a cherché dans cette belle œuvre à faire prévaloir ses idées. Chaque écrivain, après des études consciencieuses, s'est bâti un système qu'il a présenté comme le seul acceptable et comme le plus propre à obtenir le résultat si ardemment désiré. Celui-ci, par exemple, a cru trouver le remède contre l'émigration dans l'industrie, dans la création de nombreuses manufactures. Placez vos capitaux dans les entreprises industrielles, a-t-il dit à nos capitalistes canadiens, que des manufactures s'élèvent sur tous